



TARIFS DES AMENDES SENIORS & JEUNES SAISON 2007/2008

PENALITES A L'EQUIPE QUI RECOIT

◆ Résultat non saisi sur internet avant le lundi 14 h 00 (+ Jeunes)	3,85 €
◆ Feuilles de match non postées le lundi champ. seniors	4,60 €
◆ " " " " " champ. jeunes	4,60 €
◆ Feuilles de match postées après le jeudi champ. seniors	15,00 €
◆ " " " " " champ. jeunes	15,00 €
◆ Utilisation de feuilles de match non réglementaires	1,55 €
◆ Lieu de rencontre (manquant, faux, incomplet)	0,75 €
◆ Date de rencontre (" " ")	0,75 €
◆ Résultat du match (" " ")	1,55 €
◆ Division ou poule (" " ") seniors, jeunes	3,05 €
◆ Numéro du tour (" " ") seniors, jeunes	3,05 €
◆ Joueurs de double non désignés	3,05 €
◆ Absence nom, adresse ou signature du juge-arbitre	1,55 €
◆ Ouverture de la salle moins de 30 min avant l'heure prévue pour le début de la rencontre	3,05 €
◆ Feuilles de match non mises à la disposition du juge-arbitre moins de 15 min avant l'heure prévue pour le début de la rencontre	3,05 €

PENALITES A L'EQUIPE CONCERNEE

◆ Nom(s), Prénom(s) des joueurs (manquant...) seniors, jeunes	2,30 €
◆ Classement, points du joueur (manquant...)	1,55 €
◆ Numéro de licence (manquant) seniors, jeunes	3,05 €
◆ Absence nom ou signature du capitaine .	1,55 €
◆ Nom ou numéro du club (manquant) seniors, jeunes	3,05 €
◆ Equipe incomplète (par joueur manquant) SENIORS	6,10 €
JEUNES	3,05 €
◆ Match perdu par forfait	50 % de la caution
◆ Match perdu par forfait championnat jeunes	6,10 €
◆ Feuilles de match de forfait non parvenues (pénalités à l'équipe qui bénéficie du forfait)	1,55 €
◆ Match perdu par pénalité	6,10 €
◆ Joueur non homologué (brûlage)	6,10 €
◆ Tenue non réglementaire	1,55 €
◆ Joueur non licencié (seniors, jeunes)... prix de la licence	6,10 €
◆ Non présentation de la licence d'un joueur (réserve à porter au dos de la feuille de match par le capitaine de l'équipe adverse).	1,55 €
◆ Réclamation sur feuille de match	droit de 7,65 €
pour confirmation de la réclamation, à adresser dans les 72 heures qui suivent la rencontre (remboursable si la réclamation est justifiée, acquise à l'organisme contrôlant le championnat dans le cas contraire).	

(suite au verso)

DIVERS

- ◆ Club évoluant en PRE REGIONALE et/ou en division supérieure et n'ayant pas au moins **une équipe jeunes** **60,00 €**
- ◆ Engagement et réaffiliation non parvenus dans les délais **100,00 €**
- ◆ Absence à l'Assemblée Générale du Comité **100,00 €**
- ◆ Club évoluant en PRE REGIONALE ou division supérieure sans cadre technique (**minimum Pilote ou Entraîneur Départemental**) **80,00 €**
- ◆ Club évoluant en PRE REGIONALE ou division supérieure sans cadre arbitre (**minimum A et en Activité**) **80,00 €**

FORFAIT

- ◆ Confiscation de la caution et éventuellement remboursement des frais de voyage de l'équipe qui s'est déplacée.
S'il s'agit d'un forfait entre 2 associations de la même ville : pénalité égale au montant de la caution à la charge de l'équipe auteur du forfait
- ◆ Forfait d'un joueur au Critérium Fédéral (non prévenu 48 h 00 à l'avance) **15,00 €**
- ◆ Forfait d'un joueur à la journée finale au Critérium Fédéral ou Challenge des Classements **15,00 €**